

les dirigeants de nos institutions nationales, établissements culturels et médias publics, des consignes précises pour que soit améliorée la présence des femmes dans les postes de direction comme dans les programmations artistiques. Nous devons inciter les dirigeants à programmer davantage de femmes créatrices, à leur permettre d'accéder aux aides et aux moyens de production. Cette exigence figurera également dans les contrats (contrats de performance, contrats d'objectifs et de moyens) qu'ils signent avec le ministère. Une circulaire inscrivant le principe de parité dans les processus de nomination à la direction des établissements labellisés et des réseaux nationaux du spectacle vivant et des arts plastiques vient d'être signée. Mais les femmes sont quelquefois leurs propres ennemies, car elles s'auto-censurent, manquent de confiance dans leurs capacités à diriger. C'est pourquoi nous voulons susciter des formations, à l'intérieur de nos grandes écoles. La constitution d'un vivier qui repère les talents et identifie les jeunes professionnelles dans tous les secteurs, est très importante.

Venons-en à l'image des femmes véhiculée par les médias...

On observe que si la présence des femmes dans les médias tend à s'accroître, celles-ci restent encore souvent cantonnées à un statut secondaire, un rôle social minoré ; à titre d'exemple, les études faites sur la place des femmes « expertes » montrent que leur nombre ne dépasse guère 20 % : la légitimité du savoir reste masculine. Or les médias ont une responsabilité éminente pour combattre ces représentations et ces discriminations, à la mesure de leur impact : ils constituent en effet, avec l'école, un des lieux les plus efficaces pour inverser cette vision stéréotypée, et traiter le problème à sa racine. L'audiovisuel public a pris conscience de son rôle en la matière, et lance des actions : la semaine « En avant toutes » sur France Télévisions, qui ouvre la « Saison Égalité », les projets d'émissions récurrentes sur la place des femmes dans le monde par l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF)... il existe d'ores et déjà beaucoup d'initiatives. Mais il faut aller plus loin ; le rôle du CSA est déterminant sur ce sujet, et il devra être particulièrement attentif à la lutte contre les stéréotypes sexistes et les images dégradantes dans les programmes.

Les Saisons Égalité font partie du dispositif.

A côté du travail de fond qui s'inscrit dans la durée, il faut aussi des événements un peu exceptionnels pour faire bouger les mentalités et que le mouvement devienne irréversible. Cet événement, c'est un cycle de trois saisons, dont la première aura lieu dès cette année sur tout le territoire, dans tous les champs de la culture. La ministre a déjà écrit à 270 dirigeants d'institutions culturelles pour qu'ils organisent de tels événements « Égalité ». France Télévisions a ouvert le bal, avec « En avant toutes », sur toutes ses antennes. On verra et entendra alors d'autres formes, d'autres discours, qui prouvent combien nous sommes riches de nos différences.

Propos recueillis par Pauline Décot

Point fort : Comment favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et les médias
p.2

DOSSIER

Pleins feux sur le design
p.4

ACTUALITÉ

Culture : Comité d'histoire, entre travail de mémoire et prospective
p.10

Médias : Une « mission musique » pour structurer le secteur
p.14

MAGAZINE

Focus : Faire renaître le patrimoine du Mali
p.14

Panorama : Ces étrangers qui ont adopté le français
p.16

Grand angle : Peut-on promouvoir un livre comme un yaourt ?
p.18

Premiers pas : Trois étapes du Tour de France de l'éducation artistique
p.20

Portrait : Norman Manea, le destin d'un écrivain juif roumain exilé
p.22

Directrice de la publication : Laurence Engel

Chef du département de l'information

et de la communication : Thomas Aillagon

Chef adjoint du département de l'information

et de la communication : Catherine Vergriète

Chef de pôle éditions et publications : Anne Petitjean

Rédacteur en chef : Paul-Henri Doro

Comité de rédaction : Florence Barreto,

Emmanuel Boutier, Manuel Candré, Pauline Décot,

Stéphanie Guyard, Ariane Nouvet, Charlotte Plichon.

Ont participé à ce numéro : Astrid Avédissian,

Anne-Sophie Barreau. Stagiaire : Cassandre Pasquotti.

Conception graphique / maquette : Emmanuel Boutier

Impression : N° de commission paritaire : 1 290 AD,

nouvelle série, imprimerie Léonce Deprez

Tirage : 25 000 exemplaires, 0,30 € le numéro

Abonnement sur demande écrite :

magazine.dic@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

https://twitter.com/MinistereCC